



"L'affari so in francese..."

Le dossier sur la langue corse que nous avons publié dans un précédent numéro (daté du 2 septembre) et intitulé "Lingua viva", continue de susciter des réactions.

Nous avons ouvert un lieu de débat. Le sujet est trop central et trop brûlant pour que nous privilégions tel ou tel discours sur la langue.

Nous ouvrons nos colonnes cette semaine à Santu Casta et à Dumenicantone Geronimi. Nous publions d'autre part la réponse de Ghjacumu Thiers, à la réponse de Ghjuvan Ghjaseppiu Franchi (Kyrn Magazine daté du 9 septembre).

Tout n'est pas dit, loin s'en faut. Dans des pays où l'état de la langue est plus assuré, le débat est aussi vif.

Cependant Kyrn Magazine n'entend pas se substituer (le voudrait-il qu'il ne le pourrait pas) à des organisations ou à des structures spécialement créées pour s'occuper de cette question. (université, publication, livres, colloques...)

Enfin, le morcellement dans l'espace et le temps (numéros après numéros, réponses après réponses) d'un sujet aussi passionnant que celui de la langue corse, finit pas ne plus convenir à une approche efficace.

LINGUA VIVA

« U cuntrastu »

Sputica o schietta

par Santu Casta

Notre réponse à Jacques Thiers n'est ni si complète ni si étoffée que nous aurions souhaité qu'elle fût : il n'est pas exclu que nous ne développions nos idées dans des revues spécialisées, en expliquant notamment pourquoi, à notre sens, les principes de Gustave Guillaume nous paraissent aptes à rendre compte du fonctionnement de la langue corse. Les lecteurs de Kyrn Magazine auraient tort cependant de croire que le **cuntrastu** qui oppose les tenants de "la" sociolinguistique et de "la" linguistique est affaire de spécialistes et querelle d'écoles : nous pensons que nous avons hérité d'une langue à part entière et que nous devons tout faire — singulièrement les intellectuels — pour transmettre ce legs à nos enfants, en tenant certes compte des impératifs qu'impose la vie moderne mais en refusant d'accepter n'importe quoi au motif que "oghje più vâ, più si dice cusi", ce qui est d'ailleurs contestable dans un grand nombre de cas.

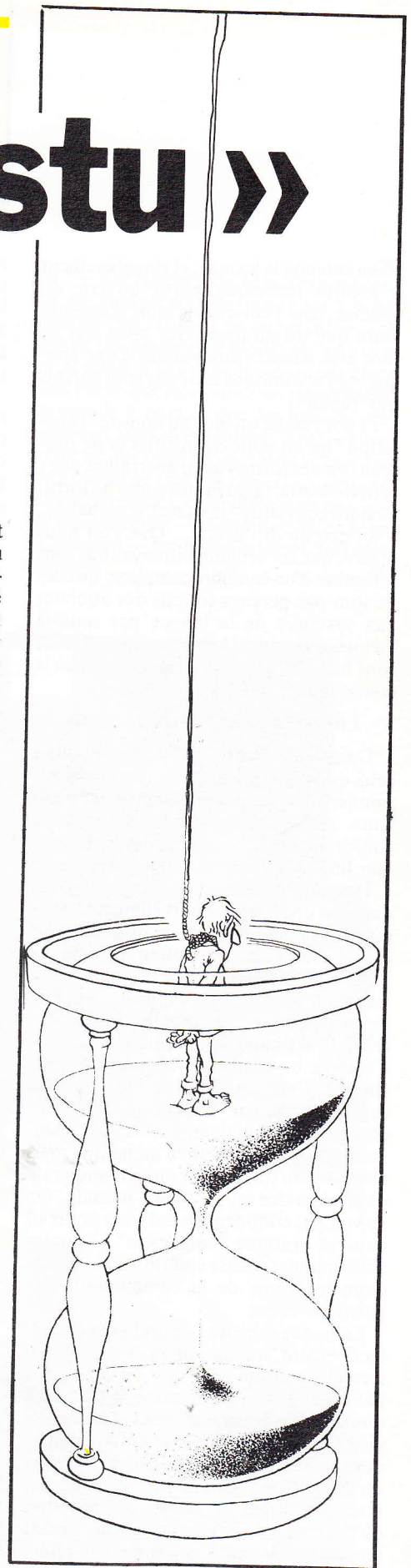
1 - Réappropriation et perfectionnements sont toujours possibles...

Les années 70 ont été marquées par une prise de conscience aiguë du problème linguistique corse. D'où un bouillonnement intellectuel caractéristique de "l'anni spiranzosi" et des initiatives qui allaient toutes dans le sens d'une réhabilitation et d'une promotion de la langue corse. Des productions diverses, et relativement nombreuses si l'on pense à notre handicap démographique, prouvèrent que le corse pouvait tout dire, qu'il n'était pas foncièrement inadapté aux nécessités de la communication et de l'expression contemporaines et qu'il pouvait donc être étudié comme une langue à part entière. A condition qu'on s'en donne les moyens et que l'on ait la volonté de passer par une nécessaire phase de réappropriation, étant bien entendu qu'un perfectionnement est toujours possible. Cela ne signifiait pas qu'on devait rejeter de la communauté

linguistique ceux dont les énoncés étaient hésitants ou maladroits mais, tout au contraire, que les intellectuels et les enseignants (le corse n'avait guère droit de cité dans les médias à cette époque) devaient tout faire pour les aider et répondre à leur attente d'une expression rigoureuse et libératrice. La célèbre phrase de Rinatu Coti : "A lingua veni da u populu è volta à u populu", à laquelle tous adhèrent, ne signifiait pas autre chose. Nous sommes restés fidèles à cet idéal parce qu'il était exaltant, qu'il était fondé sur des bases claires et saines et qu'il a, dans une large mesure contribué à la naissance d'une littérature corse moderne et crédible. Une certaine socio-linguistique, parce qu'elle fait la part trop belle aux diglossies diverses et, surtout, parce qu'elle se propose "d'intégrer une partie des phénomènes du contact linguistique corse/français/italien dans la définition de la langue polynomique corse" (Jacques Thiers) tout en reconnaissant le caractère identitaire d'une langue héritée, cultive la confusion des genres et un propos qui se veut métalinguistique au détriment des réalisations concrètes convaincantes que le peuple corse était et est en droit d'espérer.

2 - L'évolution ne saurait expliquer des aberrations.

Nul ne songe à nier que "une langue est le produit d'une communauté humaine" (Galichet), voire "le résultat d'un ensemble complexe de processus idéologiques et socio-historiques, et non une entité affranchie du temps" (Jacques Thiers) ! Cette assertion ne tient aucun compte de vérités que les linguistes ont tous signalées. Les évolutions sont toujours très lentes, elles connaissent des hésitations, elles apparaissent "comme le résultat d'un équilibre entre causes internes (valeurs, structure) et des causes externes (mécaniques, psychologiques, etc)." (Pierre Guiraud).



LINGUA VIVA

(Bien entendu le lexique, et singulièrement le lexique technique, partie ouverte du système, peut s'enrichir de mots nouveaux alors que disparaissent les mots qui ne sont plus adaptés aux réalités d'une époque : ces révolutions lexicales sont parfois très rapides).

Et pourtant c'est bien au nom de "l'évolution" qu'on tente de justifier et de promouvoir des formes aussi aberrantes que : *vene di Bastia, falgu in currendu, hà tortu, hè statu cunviatu (= invitatu), u me babbu, à un nivellu di i prezzu...* Que l'on nous prouve que ces brillantes innovations sont le résultat d'un équilibre complexe, qu'elles ne sont pas perçues comme des atteintes aux systèmes de la langue par ceux-là mêmes qui peuvent les commettre, qu'elles sont bien l'expression du gré de toutes la communauté corse !

3 - Lingua sputica è lingua schietta

Dans le mauvais procès que l'on fait à ceux qui ne sauraient ni approuver ni cautionner de telles aberrations, il est d'ailleurs regrettable que l'on s'obstine à confondre deux concepts aussi différents que **lingua sputica** et **lingua schietta**.

Dire que le corse est une langue signifie que c'est une langue à part entière, c'est-à-dire un système de systèmes original, dans lequel s'intègrent tout naturellement les indices biolectaux (omi è donne), sociolectaux (campagnoli è impiicati...) et dialectaux (sartinesu è balaninu...). Ce système fonctionne de manière telle que d'emblée on reconnaît comme corse un énoncé. Cela signifie que telle ou telle construction par exemple, n'est pas, comme on l'a longtemps affirmé du mauvais italien ou de l'italien archaïque mais une solution trouvée par une communauté pour résoudre un problème humain. On ne voit pas comment un individu pourrait dans sa pratique "langagière" s'opposer délibérément à cette solution, sauf à s'exclure lui-même de la communauté linguistique corse.

La lingua schietta (= pure) peut être effectivement "un luxe ou un exercice intellectuel" puisque ceux qui en font leurs délices recherchent le terme le plus adéquat, évitent les maladresses et les néologismes abusifs... On pourrait faire remarquer que tous les pays s'offrent ce luxe et qu'il serait pour le moins incongru de dire à un professeur de langue ou de lettres qu'il ne tient pas compte de la "réalité langagière" lorsqu'il sanctionne certaines

répétitions, les confusions de modes ou de temps ou qu'il suggère une tournure plus légère. On ne voit pas pourquoi il en irait autrement du corse, sauf à vouloir l'exclure de la communauté linguistique internationale.

Les deux concepts sont donc bien différents puisque l'un ressortit à ce qu'il est convenu d'appeler le génie de la langue et que l'autre a essentiellement des applications littéraires ou pédagogiques. Nous n'hésiterons pas à dire que la lingua sputica, par ce qu'elle révèle de la perception corse du monde est plus importante à notre sens que la lingua schietta, qui fait souvent la part trop belle à la subjectivité, aux préjugés et à l'autorité d'auteurs parfois très contestables. Pour être bien compris, nous illustrerons d'un exemple la distinction établie précédemment et le primat de la lingua sputica sur la lingua schietta.

Pour dire "la boîte d'allumettes" on entend :

- 1 - très peu : a scatula di i fulminanti, lingua sputica è schietta ;
- 2 - peu : a scatula di fulminanti, lingua schietta micca sputica ;
- 3 - parfois : a buatta di lumetti, a buatta d'alumette, lingua nè schietta nè sputica ;
- 4 - souvent : a buatti di l'alumette, a buatta di i lumetti : lingua sputica micca schietta.

Devons-nous dire que nous ne sommes ni horrifiés ni scandalisés par "a buatta di l'alumette" (ou sa variante sudiste), que nous rejetons certes "a buatta d'alumette" mais que "a scatula di fulminanti", qui témoigne d'une ignorance prétentieuse, est encore moins acceptable :

(On trouvera dans le n° 265 de la revue "Les langues neo-latines" (juillet 1988) une chronique dans laquelle nous expliquons le système "una buttiglia d'acqua/"a buttiglia di l'acqua")

4 - Des travaux et des spécialistes

La mise au point qui précède nous a paru d'autant plus nécessaire qu'elle indique clairement ce que devraient être aujourd'hui et dans la réalité les travaux sur la langue corse. Le corse n'ayant pas disparu de la pratique courante, il convient d'inventorier ses structures sémiologiques et de les expliquer. De tels travaux auraient le mérite d'exister, de prouver la cohésion et la solidarité des sous-systèmes et de permettre de fructueux rapprochements avec d'autres langues. On pourra

objecter que les auteurs de ces travaux, parce qu'ils deviendront des références, exerceront volens nolens un certain pouvoir sur le reste de la communauté. Ou serait le mal si celle-ci se reconnaît et se retrouve en eux ? Cela serait sans nul doute préférable à la situation actuelle, qui est intolérable : un pouvoir certain n'est-il pas exercé par ceux qui affirment, sans jamais le prouver, que la linguistique étant inopérante dans le domaine du corse, seule la socio-linguistique propose des éclairages satisfaisants. Est-on si sûr que le peuple corse, s'agissant de sa langue, doive se contenter de "tout trait" qui "peut alors devenir indicateur socio-linguistique de corsité" ?

5 - Langue polynomique et dialectes

Il est peut-être vrai que la diversité dialectale a "troublé la conscience linguistique et accentué la minoration du corse dans l'esprit des locuteurs", encore que ce trouble soit plus récent qu'on veut bien le dire et qu'il ait surtout affecté, nous semble-t-il ceux qui, pour des raisons diverses, avaient oublié leur langue. Quoi qu'il en soit la définition que donne Jean Baptiste Marcellesi de la langue polynomique corse, parce qu'elle insiste sur l'unité dynamique profonde de notre langue et qu'elle légitime les dialectes, est une définition très intéressante. Elle ne saurait toutefois conduire à "considérer comme secondaire l'étude des variétés linguistiques organisées en systèmes clos" (Jacques Thiers). Nous situant résolument dans la perspective de "l'un et du multiple" formulée par Farrandu Ettori nous pensons que ces sous-systèmes sont moins clos qu'on veut bien le croire et que leur étude permet, dans le domaine des structures profondes de notre langue, de prendre en compte des réalisations originales très intéressantes. C'est ainsi par exemple que la tournure "hè ancu à ghjunghja" très populaire dans le sartenais (ce qui n'exclut pas qu'on puisse l'entendre ailleurs) peut nous inviter à faire l'économie d'un élément adverbial (ùn) qui n'est pas vraiment nécessaire puisque, en bonne logique, on ne saurait nier une venue que l'on considère et présente comme très probable.

Cette prise en compte de ce type de solutions dialectales ne devrait pas cependant aboutir à la promotion d'un magma linguistique où interféreraient

systematiquement des traits dialectaux différents, au motif qu'ils sont tous équivalents. Tout le monde a le droit de chercher son bien où il le trouve et il serait absurde de dénier toute valeur à une forme qui permet l'expression d'une nuance de la pensée, qui accentue un effet oratoire ou qui contribue à la fluidité d'un vers sous prétexte qu'on ne l'a jamais entendue in le so loche. Mais les indices dialectaux ont eux aussi une valeur identitaire et on voit pas en quoi l'intérêt supérieur de la Corse et du corse autoriserait qu'on se fixât comme objectif de brouiller ces

marqueurs en produisant des textes où caractéristiques nordistes et caractéristiques sudistes seraient sciemment mêlées. Il serait affligeant de constater que de telles initiatives troublent la conscience linguistique des jeunes générations et qu'elles aboutissent à la minoration de la variété de langue que l'on parle chez eux !

Car pour nous l'essentiel est bien là. Nous avons hérité d'une langue et elle est encore bien vivante pour ceux qui veulent bien s'y intéresser. Langue naturelle, langue multiforme dans son unicité elle est aussi, et surtout — quelle langue ne l'est

pas ! — une langue difficile et très nuancée. On ne comprend pas pourquoi on ne pourrait pas l'étudier en intégrant les acquis de la linguistique moderne : ce qui a été possible ailleurs ne le serait pas chez nous parce que nous sommes décidément un peuple à part et que les méfaits des diglossies sont irréversibles ? Qu'on nous permette de croire qu'un nouveau laboratoire créole ne s'est pas ouvert au cœur de la Méditerranée Occidentale mais que notre vieille langue — comme celles de tous les peuples — est respectable et doit être respectée. ■



LINGUA VIVA

« A lingua hè quella di tutti »

par Dumenicantone Geronimi

Dire que le dossier "Lingua Viva" publié récemment est intéressant serait peu dire. Sérieux et pertinence des questions abordées, assise théorique solide, opportunité, brio, enfin, de Jacques Thiers, tout concourt en effet, à faire de ce texte un des documents marquants dans la réflexion sur la langue corse.

Mais que l'on doive, ou que simplement l'on puisse, accepter tout l'argumentaire présenté sans marquer, pour le moins, de sérieuses réserves sur certains traits serait, là, trop dire.

Je demanderai à Kyrn Magazine de m'accueillir un jour prochain et proposerai aussi une réflexion générale sur la question de la langue corse. Je dirai ce qui, selon moi, dans les thèses présentées aujourd'hui peut emporter l'adhésion, parfois chaleureuse, mais aussi les réticences, voire les oppositions (certaines vives) non aux théories (nous savons que toute théorie, pour peu qu'elle soit sérieuse, est un enrichissement de l'existant et ne peut donc être rejetée même si, en la matière plus que dans d'autres, nous la savons caduque) mais aux conclusions que l'on croit parfois pouvoir en tirer et aux attitudes que génèrent ces dernières.

Pour aujourd'hui, après l'avoir affirmé depuis longtemps, je redirai, par exemple, mon attachement (de cœur et d'esprit) à l'idée que "a lingua hè quella di tutti" (précisément !) et n'évoquerai que deux seuls points :

- la notion de "langue pure" est — sans conteste — pour le moins pernicieuse et les dangers qu'elle induit trop évidents pour que, ici et maintenant, on s'attarde à en faire l'analyse. Mais pourquoi diable qualifier de "chasse au trésor... sans carte" la recherche des traits propres à une langue, la nôtre en l'occurrence (n'en aurait-elle pas, ou n'en aurait-elle plus, ou seraient-ils sans intérêt ?), et pourquoi le sarcasme à l'endroit de ceux qui (et ils sont nombreux), évoluant sur un terrain qu'ils connaissent, n'ont pas besoin de

carte quand ils vont cultiver leur jardin ? En d'autres termes, sur quel socle théorique solide devrait prendre appui le locuteur banal pour recevoir l'autorisation de continuer à employer, par exemple, la forme "vengu DA Bastia" sans susciter l'ironie des lecteurs de cartes et sans être pris à partie lorsqu'il affirme que cette forme-là est plus conforme à la langue qu'il a apprise de ses aînés que le "venga DI Bastia" qu'il entend parfois aujourd'hui ? Toute la question est de savoir si l'une est préférable à l'autre !

- La langue polynomique est un concept nouveau inventé par J.B. Marcellesi. Fort bien ! Marcellesi est un spécialiste bien connu en linguistique. C'est un concept "enrichissant". Peut-être, l'avenir le dira et pour l'heure tirons parti de ce qu'il nous apporte. "Il n'est pas mauvais que le corse soit à l'origine de cet apport théorique précieux". Pourquoi le serait-ce ? Aussi gardons notre sang froid ! Je disais à l'instinct que, élaboré par des gens sérieux et compétents, tout concept nouveau est un enrichissement des outils théoriques et à ce titre doit être pris en compte. Pourquoi rejeter, donc, et la sociolinguistique en général et le concept de langue polynomique en particulier ? D'aucune façon, en prenant toutefois au moins deux précau-

tions : l'une qui consiste à ne pas oublier l'existence d'autres approches, l'autre est celle d'avoir la patience des vérifications sur le réel. Pourquoi les rejeter en effet, si ils doivent permettre (et cela est vivement souhaitable) l'émergence d'une attitude générale différente et plus ouverte à l'égard des langues (problèmes institutionnels, par exemple, ou pédagogique). Mais aussi pourquoi, sous ce prétexte, laisser croire que pour se réapproprié une langue, ou pour tout simplement l'utiliser de manière plus efficace, il suffirait de la laisser disparaître ? Je sais bien que tel n'est pas le propos théorique ! Il n'en demeure pas moins qu'il est ainsi perçu par la majorité et que, présenté sans précautions, il donne lieu à des pratiques dont il est difficile de dire qu'elles ne seraient pas à proscrire. La nécessité de quelques mises au point claires me paraît à la fois aveuglante et urgente.

Il me faut briser là. Le ton parfois badin n'a d'autre objet que de faire accepter la brièveté du propos sur un thème qui exige développement. J'espère pouvoir le faire bientôt et ce n'est pas le moindre des mérites de la publication du document de Jacques Thiers que d'avoir provoqué le débat public qui s'ouvre.



U PRUDITU

par Jacques Thiers

L'amicu Ghjorghjaseppiu, chi pruditu ch'ellu hà ! Un' pò stà : è tandu, ci vole ch'ellu punghji ! E' puru, u cartulare "Lingua viva" ùn li dava l'occasione di specificà propiu u so parè ? Chì in a parolla **cuntrastu**, ùn ci hè solu u sensu di **pulemica**, ma ancu di **dialogu** è di dibattitu. Ma pare ch'ellu ùn si ne fussi accortu chì quand'o leghju ciò ch'ellu scrisse stetima passata, ci trovu più pulemica chè altru ; ma mi rallegru quantunque di ùn sculinacci puntiglia mancu stampa è cusi, forse u tempu...

Eccu dettu, in termini corsi ! Ma cambiemu, chi l'affari sò in francese...

Jean-Joseph Franchi rappelle les occasions manquées (Cervioni, Vizzavona). Quant aux séminaires FALCE-GRIC à l'université, destinés à dissiper les malentendus, qu n'y a-t-il été plus assidu (litote oblige) ! Il y aurait gagné une perception plus claire de ce qu'il appelle — sans autre précision — "l'essentiel" sur lequel il se déclare d'accord avec la position que j'ai exprimée récemment ici-même.

METHODE DU DISCOURS ? DISCOURS DE LA METHODE ?

Lecteur et polémiste pressé, a-t-il été, en rédigeant sa réplique, abusé par la présentation "grand public" de la perspective sociolinguistique (14 questions à la langue corse) ? Il semble en effet ne pas avoir perçu sous l'apparent morcellement de l'exposé, l'organisation de la pensée : un constat, la mise en lumière des problèmes, leur mise en perspective dans une thèse finalisée sur un projet de modification des attitudes linguistiques (j'y reviendrai). On était en droit d'attendre de l'éventuel contradicteur la reprise critique de l'argumentation, la confrontation des thèses, et surtout l'exposé de son propre projet pour le présent et l'avenir de cette "lingua sputica" si révéree. Rien de tout cela dans sa réponse bâtie non sur une réfutation de

la position sociolinguistique, mais sur des extraits grapillés çà et là, et d'ailleurs incomplètement commentés, malgré ces amputations.

Jean-Joseph est un récidiviste : dans le prochain numéro de *Rigiru* (sous presse depuis un an !), il m'a aimablement entraîné dans ce mode imprécis de confrontation ! Récidivons donc ; et, si la clarté n'y retrouve pas les siens, nous aurons toujours la possibilité de nous en tirer comme l'essayiste, en disant : "c'est l'indigent lecteur qui perd son sujet, non pas moi..."

U CUNTRASTU

Mais quel est donc "l'essentiel" de Jean-Joseph ? Si je lis bien son texte, il consiste en une présentation caricaturale de la problématique sociolinguistique opposée aux ressources de la linguistique pour les besoins de sa "thèse". La sociolinguistique corse se serait fixé comme priorité de :

- 1) dénoncer les puristes;
- 2) discréditer les linguistiques;
- 3) ruiner l'unanimité militante des années 1970 et les efforts d'une "école" linguistique corse;
- 4) dominer les masses populaires corses représentées par "u corsu sputicu" et, dans ce but, promouvoir, par la mise en place d'un corse francisé, l'élite corse petit bourgeois de l'an 2000 (qui ourdit, bien entendu, son complot à partir de l'université de Corti : c'est une thèse chère à Jean-Joseph).

Je répondrai très brièvement à ces allégations qui se détruisent d'elles-mêmes si on veut bien les confronter à la réalité des phénomènes vérifiables avec les outils scientifiques de la linguistique, de la sociolinguistique et de la sociologie :

1) J'ai dit, en préambule de "Lingua viva" que mon projet était de "dégager de nouvelles attitudes" pour faire pièce aux

préjugés et aux stéréotypes, l'attitude puriste est universelle; le sociolinguiste n'y échappe que dans le temps même ou il pratique son activité et son seul mérite est de ne pas vouloir être dupe de "l'idéologie de la langue". Il doit, le reste du temps et comme tous les autres locuteurs, faire effort contre les habitudes et les tics de pensée et de langage; quant aux puristes complaisants, s'il en existe, l'état du langage en Corse et ailleurs doit leur donner bien du souci.

2) Je n'ai, pour ma part, critiqué que la vision "exclusivement linguistique" de la situation langagière corse. Par quel obscurantisme pourrait-on disqualifier l'indispensable et précieux apport des études linguistiques ?

3) Où voit-on que la sociolinguistique s'attache à détruire le "miracle de 1970", comme dit F. Etori ? Faut-il rappeler que ce maître d'études corses parle, à propos de la reviviscence du corse et de la forme linguistique affirmée dans ces années-là, de "dialectique de l'un et du multiple" et préfigure, par ce jugement, la théorie de "la langue polynomique" ?

4) Quant à l'interprétation sociologique sommaire à propos des jeunes Corses, elle prêterait à rire si l'on n'avait à l'esprit les difficultés structurelles de l'Université de Corse vilipendée par ceux qui voient dans la formation des esprits une menace pour la pérennité de leur pouvoir. Mais à qui fera-t-on croire que les nantis y ont élu un confortable domicile (cf. analyses de l'I.N.S.E.E. sur le recrutement sociologiques de Corti comparée à l'origine sociale et familiale de la masse des étudiants corses du continent). Si une élite s'élabore à Corti, Jean-Joseph espère sans aucun doute, comme tous les corses, qu'elle continuera à le faire par son travail et sa volonté de contribuer au développement de la Corse en servant les intérêts collectifs de la communauté et en ménageant à chacun la juste rétribution de son effort personnel. Car c'est la qualité du lien communautaire,

LINGUA VIVA

de l'opinion publique et du projet de société qui déterminera, au sein de chaque groupe, les attitudes et les comportements individuels.

En définitive, la "thèse" de Jean-Joseph pêche par son apriorisme et, pour tout dire, par sa raideur. Il vaut mieux y voir le désarroi d'une conscience généreuse préoccupée de la reconnaissance et de la promotion de ceux qui ont toujours été les laissés pour compte de l'histoire corse (et que le polémiste identifie par la belle métaphore de **a lingua di i pastori**). Mais on ne peut s'en tenir aux bonnes intentions et l'esprit ne gagne guère à se figer sur des critères linguistiques et des références sociologiques dont certains n'ont plus qu'un rapport très lâche avec le réel social et langagier.

Dans ces conditions, le lecteur voudra bien me pardonner de revenir sur des considérations que je croyais avoir clairement exposées. L'objet de la sociolinguistique, en Corse comme ailleurs, n'est pas de substituer à l'empire du purisme, de la sur-norme et de l'idéologie linguistique, un état de confusion linguistique et langagière (l'anomie comme disent les sociologues) dangereux parce que tous les repères sont effacés, mais bien de rétablir les communautés et les individus dans leurs droits à l'action en insistant sur le droit à la parole: la critique de l'attitude puriste n'a pas d'autre signification. Les "spécialistes de la langue" (où se rangent aussi les sociolinguistes, Jean-Joseph) ont le devoir d'accompagner cet effort. Dans les sociétés en crise, tout le reste est attentisme et, pour tout dire, prime à l'immobilisme (et parfois à l'esprit réactionnaire).

LES DETAILS

Mon contradicteur m'oppose des considérations d'ordre purement académique et qui nourrissent un débat obsolète (pardon, suranné) entre linguistique et sociolinguistique. Il aurait pu se passer de ce survol de la question: on ne peut en deux colonnes, résumer l'apport de Saussure, de Chomsky et de Labov ainsi que les dissensions nées entre leurs sectateurs. Ces questions nécessitent une discussion

sur le fond (cf. pour information la bibliographie ci-jointe), à laquelle j'ai déjà invité Jean-Joseph, sans succès. L'étude fine des phénomènes linguistiques n'est pas une activité scandaleuse et les intellectuels remplissent dans une société leur rôle spécifique: ils n'ont pas à rougir de ce qu'ils sont ni de ce qu'ils font (oublions donc toutes "les fourches caudines"). Quant à la réflexion non spécialisée, on peut parler de langue et exercer ses droits linguistiques sans s'abîmer dans les discussions métalinguistiques: on peut avoir mérité l'enviable médaille de la Prévention routière sans connaître exactement ni le fonctionnement du moteur à explosion ni le degré thermique de dilatation du bitume. Aussi rappellerai-je Jean-Joseph au projet qu'il oublie sitôt qu'énoncé: **un perde a Corsica di vista**.

LES DÉTAILS IMPORTANTS

On ne peut non plus solliciter, pour un plaidoyer pro domo, une procédure de discours tantôt trop floue, tantôt trop réductrice.

1) Qui représente, par exemple, ce "nous" cette "école" dont se prévaut le discours de Jean-Joseph? Où sont les écrits, les prises de parole publiques, argumentées et circonstanciées, le corps doctrinal officiel ou officieux? On ne peut, comme il le fait, insinuer que la sociolinguistique corse s'est emparée des lieux de diffusion de la parole. Parole dominante, la voix sociolinguistique? Faut-il rappeler qu'en février 1988 la sociolinguistique corse a fait l'objet d'une stupéfiante tentative de mise à l'index émanant du recteur de la Corse en personne, déclaration qui a ému de nombreux centres de recherche en France et hors de France, triste précédent si l'on songe que le rectorat est aussi chancellerie de l'Université?

Il est de bonne méthode, dans une discussion, d'indiquer de quel lieu on parle et avec qui on parle (je l'ai fait dans mon introduction). Si l'on s'exprime à titre personnel, il faut aussi l'indiquer: pour moi, je ne considère pas que le rapport numérique ôte sa légitimité à l'expression

individuelle. Il n'est jamais bon, dans ce domaine, de s'appuyer sur la rumeur ou de pratiquer l'allusion.

2) Il est également délicat, pour défendre, une situation et une langue minorées, de solliciter des exemples d'autres situations en n'introduisant qu'une information très sommaire. A qui fera-t-on croire que "les créoles, évoluant à partir d'une langue mère, s'en différencient et vont vers une "individuation" en élaborant leurs systèmes propres"? Que de difficultés, de conflits et de drames sont gommés par cette formulation lapidaire (cf. bibliographie)! Laissons, de grâce, les créolistes nous parler des créoles!

Même chose pour l'allusion dichotomique à l'hébreu et au yiddish. Comment peut-on déclarer que l'hébreu fait, à lui seul, l'unanimité et passer sous silence l'extraordinaire extension du yiddish avec ses deux dimensions (communication et identification) (cf. entre autres les douloureuses pages de Kafka, et la profusion d'écoles, de revues, de productions diverses en yiddish, aujourd'hui comme hier)? Quelques données, pour rappeler la complexité du réel et des enjeux linguistiques. Dans la décennie 1930-1940, alors que l'hébreu langue nationale semble n'avoir été qu'une vague revendication de la fraction du sionisme d'extrême droite, le yiddish, une des langues de l'importante diaspora ashkezade, était langue nationale dans l'Etat du Birobidjan soviétique, avec tous les attributs symboliques et les fonctions factuelles d'une langue à part entière (après, ce fut la répression nazie, puis stalinienne). Dans les premières années d'Israël, le conflit hébreu-yiddish recoupe des oppositions historiques, culturelles et politiques (sépharades/ashkenazes, sionisme/socialisme, etc.) et ça continue malgré la glottopolitique (politique linguistique) officielle. Du côté de la "réussite": "actuellement alors que l'hébreu n'est plus contesté comme langue officielle et nationale, il n'est encore la langue maternelle que de 40 % de la population" (Fishman) et "aucune école officielle ne propose d'enseigner (le yiddish). Par contre, l'anglais est obligatoire et les deux options proposées par la suite sont le français et surtout l'arabe" (Weber).



On le voit, sacrifier à la seule "idéologie de la langue" pour faire valoir un point de vue, c'est, involontairement sans doute, occulter les enjeux socio-politiques et la complexité des luttes, *aujourd'hui comme hier*. C'est présenter une société comme un ensemble serein, transparent et bâti dans un éther consensuel, vision où quelquefois est étouffé le droit des gens.

3) Je ne dirai rien de faits qui relèveraient de l'analyse du discours, mais je remarque que pour définir la langue corse, on recourt à une image empruntée à l'archéologie, et que, pour caractériser la démarche sociolinguistique on parle "d'apprentis-sorciers", "d'anarchie", de "pari", de "tuttu vuleghju". Je me demande donc si sous le débat à propos de la nature

de la langue ne se profilent pas des attitudes et des visions foncièrement différentes du présent et de l'avenir de la société corse (cf. ce que j'ai dit de l'idéologie diglossique).

4) Le détail absent : le problème identitaire si prégnant dans la question linguistique et langagière, peut-il être évacué par quelques vagues allusions ?

LANGUE CORSE, INCERTITUDES ET PARIS

Répétons-le encore, la sociolinguistique n'est pas une sous-discipline de la chiromancie ou de l'astrologie. Elle vise surtout, en complétant les données strictement linguistiques et sans occulter le passé ni ses permanences, à éclairer le plus honnêtement possible le présent langagier et à diffuser dans le public les résultats de ses observations. En prenant part au dialogue, elle se veut instrument scientifique de proximité et miroir de l'identité réellement observable dans la communauté où elle exerce son activité. Elle ne fait pas de paris, mais peut aider les gens à élaborer des marchés qui ne soient pas de dupes. Et elle ne s'étonne pas de rencontrer les conformismes de pensée, qu'elle veut lever sans acrimonie, mais sans la moindre complaisance. Car ce serait jeter le doute sur la qualité de la contradiction et de son esprit critique.

BIBLIOGRAPHIE ;

J.P BRONCKART : Théories du langage, une introduction critique, Bruxelles, Mardaga, 1977. (pour Saussure et Chomsky).

J.B MARCELLESI/B.GARDIN : Introduction à la sociolinguistique, Paris, Larousse 1974 (pour Labov et la critique des thèses innéistes).

G.KREMNITZ : Français et créole; ce qu'en pensent les enseignants. Le conflit linguistique à la Réunion, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1983. (une référence sur le conflit créole).

M.H. WEBER : Yddish (Cahiers de Linguistique Sociale n° 10), Rouen, 1987. ■